



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau

Dossier suivi par : Astride ERMAN *AE*
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 33 23
Mél : astride.erman@moselle.gouv.fr
Réf. : AE/JM

Monsieur le Maire
de FREISTROFF
Mairie

57320 - FREISTROFF

Objet : Dossier de déclaration concernant les travaux de
drainage agricole sur les communes de Alzing,
Bouzonville et Freistroff
Accord avant le délai de 2 mois

Metz, le 10 Septembre 2012

PJ Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **travaux de drainage agricole sur les communes de ALZING, BOUZONVILLE, FREISTROFF**

Ce dossier a été déposé par : **M. Antoine SCHOLTUS - GAEC SCHOLTUS.**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2011-00129**» en date du 3 Septembre 2012, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau

Dossier suivi par : Astride ERMAN *AE*
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 33 23
Mél : astride.erman@moselle.gouv.fr
Réf. : AE/JM

Monsieur le Maire
de BOUZONVILLE
Mairie

57320 - BOUZONVILLE

Objet : Dossier de déclaration concernant les travaux de drainage agricole sur les communes de Alzing, Bouzonville et Freistroff
Accord avant le délai de 2 mois

Metz, le 10 Septembre 2012

PJ Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **travaux de drainage agricole sur les communes de ALZING, BOUZONVILLE, FREISTROFF**

Ce dossier a été déposé par : **M. Antoine SCHOLTUS - GAEC SCHOLTUS.**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2011-00129**» en date du 3 Septembre 2012, accompagné du courrier de notification.

Le dossier de déclaration vous parviendra par l'intermédiaire de la Chambre d'Agriculture de la Moselle.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau

Dossier suivi par : Astride ERMAN
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 33 23
Mél : astride.erman@moselle.gouv.fr
Réf. : AE/JM

Monsieur le Maire
de ALZING
Mairie

57320 - ALZING

Objet : Dossier de déclaration concernant les travaux de drainage agricole sur les communes de Alzing, Bouzonville et Freistroff
Accord avant le délai de 2 mois

Metz, le 10 Septembre 2012

PJ Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **travaux de drainage agricole sur les communes de ALZING, BOUZONVILLE, FREISTROFF**

Ce dossier a été déposé par : **M. Antoine SCHOLTUS - GAEC SCHOLTUS.**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2011-00129**» en date du 3 Septembre 2012, accompagné du courrier de notification.

Le dossier de déclaration vous parviendra par l'intermédiaire de la Chambre d'Agriculture de la Moselle.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER